

19 FEV. 2015

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires** Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeuudi 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2014-01-07 – Sollicitation de la DETR 2015 pour la mise en séparatif de l'assainissement sur la commune de DELLE-rue de l'Ege et quartier amont de la Gare

Rapporteur : Jean Claude TOURNIER

La commune de Delle est raccordée à la station d'épuration de Grandvillars. Le réseau d'assainissement est majoritairement unitaire. Cependant, des dysfonctionnements importants ont été identifiés dans le schéma directeur d'assainissement. La présence de forte quantité d'eaux parasites a été signalée.

Cette opération a été élaborée dans le cadre du contrat de rivière Allaine, de la modélisation hydraulique de l'ensemble de la commune, et en lien avec les prochains travaux de réouverture de la ligne Belfort-Delle.

La réhabilitation de ces réseaux est basée sur les objectifs principaux suivants :

- séparer les eaux usées et les eaux pluviales,
- diriger les eaux de ruissellements du bassin versant en direction du milieu naturel,
- supprimer les eaux parasites s'infiltrant dans les réseaux,
- améliorer la collecte des eaux usées.

Les travaux permettront de fiabiliser la collecte, d'obtenir une étanchéité du réseau et de diriger les eaux pluviales au milieu naturel.

Les travaux se situeront sur le quartier amont de la Gare (rue de l'Ege et rue des Parcs).

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2015, d'un montant de 100 000 euros ;**
- **d'adopter l'opération qui s'élève à 500 000 euros HT ;**

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous ;
- d'indiquer un commencement d'exécution en juin 2015 pour une durée de 5 mois ;
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

Dépenses HT estimées Assainissement DELLE		Recettes HT estimées Assainissement DELLE	
Réseau d'assainissement	460 000,00 €	État DETR 2015	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €	Agence de l'eau (50 %)	250 000,00 €
Maîtrise d'œuvre / topographie	20 000,00 €	Auto financement (CCST)	150 000,00 €
Imprévus	10 000,00 €		
Total dépenses	500 000,00 €	Total recettes	500 000,00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 19 FEV. 2015
Et publication ou notification le 19 FEV. 2015

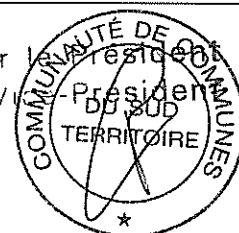
Le Président,

Pierre
Qu



Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Pierre
Qu

Préfecture du Terr. de Belfort

19 FEV. 2015

Service Courrier